



05160 PONTIS

Tél : 04.92.44.26.94

[mairiedepontis@wanadoo.fr](mailto:mairiedepontis@wanadoo.fr)

[www.pontis.fr](http://www.pontis.fr)

Date de la convocation  
5 octobre 2017

Membres élus : 6  
Membres présents : 6  
Membre excusés : 0  
Membre absent : 0

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 13 OCTOBRE 2017 à 18H00

L'an deux mille dix-sept et le 13 octobre, à 18 H 00,  
Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de  
**PONTIS** dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du  
Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence  
de **Georges GAMBAUDO**, Président.

Étaient présents : Mesdames **HUGUES** Andrée, **SARRAZIN**  
**Mireille** et **BAZIRE** Muriel, Messieurs **SARRAZIN** Christian,  
**FLUCHERE** Frédéric.

Était absent :

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : Madame **BAZIRE** Muriel

Séance ouverte à 18h10.

### Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Président propose le rajout d'une délibération à l'ordre du jour :

**La délibération 5/2017** concernant la possible prise en charge des abonnements à la médiathèque de Savines le Lac pour palier à l'arrêt du Bibliobus04.

Monsieur le Président invite les membres du CCAS à voter ces modifications.

Après débat, ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Le CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Voté à l'unanimité.

### OBJET : Colis et Repas de Noël

#### N° 4/2017

Il est confirmé que le repas de Noël se déroulera en décembre 2017 dans un restaurant.

Il est décidé:

- **La Distribution des colis de Noël**

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus dans l'année, inscrites sur la liste électorale de la commune et en résidence principale à Pontis.

Les colis seront distribués par les conseillers municipaux et le Maire.

- **Repas de Noël au restaurant**

Le CCAS prend en charge la totalité du coût du repas pour les personnes ayant 70 ans et plus mais aussi pour leurs conjoints même s'ils ont moins de 70 ans.  
Une participation financière de 50 % est proposée aux Pontissois âgés de 60 à 69 ans, inscrits sur la liste électorale, et en résidence principale dans le village.

Enfin il y a la possibilité pour toute personne habitant Pontis de venir partager le repas de Noël à sa charge.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la distribution des colis de Noël
- **APPROUVE** la prise en charge du repas de Noël

Voté à l'unanimité

## OBJET : Médiathèque de Savines

### N° 5/2017

Monsieur le Président explique que suite à l'arrêt du Bibliobus par la délibération municipale du 8 septembre 2017, il a été évoqué la possibilité d'une prise en charge des abonnements à la médiathèque de Savines le Lac pour palier à cet arrêt.

Après débat, la majorité des membres présents du CCAS décident de prendre en charge un abonnement par famille à la médiathèque de Savines sur justificatif de domicile et d'abonnement.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la prise en charge des abonnements à la Bibliothèque Médiathèque de Savines-le-Lac

Voté à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

Néant

Séance levée à 19h00.

La secrétaire de séance  
Madame BAZIRE Muriel



Affiché en mairie le 24/10/17